

Colle pâte prête à l'emploi pour la pose des revêtements de sols textiles ou PVC.
Recommandée pour les bâtiments HQE.

PHASE AQUEUSE



DESTINATION

Colle acrylique sans solvant pour la pose des revêtements de sol de type :

- PVC hétérogènes.
- Moquettes et aiguilletés.
- Fibres naturelles à envers latex.
- Dalles semi-flexibles.

SUPPORTS

- Planchers ou dallages béton.
- Chape ciment ou en produits spéciaux sous Avis Technique.
- Supports anciens du type parquet, carrelage.
- Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Pouvoir piégeant élevé.
- Temps ouvert long permettant la pose en grandes surfaces.
- Facilité d'utilisation pour une finition soignée (prête à l'emploi, simple encollage, prise rapide).
- Résistance finale élevée.
- Adaptée aux locaux à fortes sollicitations, aux roulettes de sièges (sur enduit de lissage approprié).

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Pâte fluide et onctueuse, couleur crème.
Densité	1,30 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Température d'emploi	10 à 25 °C.
Temps de gommage	15 à 20 min.
Temps ouvert	40 à 45 min.
Ouverture au trafic	18 h environ.
Prise définitive	48 h environ.
Consommation	250 à 400 g/m ² selon revêtement et nature du support.
Classification	Émissions dans l'air intérieur* : A+. * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
Conditionnement	6 kg - 20 kg.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux DTU en vigueur réf. DTU 53.1 et 53.2.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être cohérents, résistants, plans, lisses, propres, secs, normalement absorbants et non soumis à des remontées d'humidité.

Selon nature et état des supports :

- Dépose des anciens revêtements et grattage à sec des résidus de colle et revêtement.
- Grattage / ponçage du support et élimination de toutes traces de peinture, plâtre, laitance, cire, ancien enduit détérioré, ... Balayage soigné et aspiration.
- Rattrapage de la planéité, rebouchage des fissures, trous et plus généralement, remise en conformité avec un enduit de lissage adapté au Classement **UPEC** requis pour l'usage du local. Laisser sécher.
Pour toutes précisions de choix produit et de mise en œuvre, consulter le Classement **UPEC** (Cahier **CSTB** n° 2183) et le fabricant d'enduit de lissage.
- Sols chauffants (conformes aux **DTU** en vigueur) : arrêt et remise en service progressive 48 h avant et après les opérations de pose du revêtement.

Pose du revêtement

Les recommandations de pose suivantes constituent des indications générales qu'il convient d'adapter au revêtement de sol à coller. Consulter la notice de pose du fabricant pour toute adaptation particulière éventuelle.

Préparation de la colle

Colle prête à l'emploi. Ne pas diluer.

Encollage et pose

- Remuer soigneusement la colle avant utilisation.
- Étaler la colle sur le sol, régulièrement et en quantité suffisante, à l'aide d'une spatule au crantage approprié :
 - Spatule 1-A2 : dépose de 250 à 300 g/m² pour tous revêtements à envers lisses (PVC en dalles et lés, VER, mousses).
 - Spatule 2-B1 : dépose de 300 à 350 g/m² pour tous revêtements envers rugueux.
 - Spatule 3-B2 : dépose de 350 à 400 g/m² pour tous revêtements fibres naturelles à envers latexés.
- Appliquer le revêtement dans le lit de colle humide en respectant le temps de gommage. Le revêtement posé doit être plat et sans tension.
- Bien maroufler soigneusement sur toute la surface (avec rouleau lourd, pour certains revêtements de sols) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement (2 fois pour les revêtements nerveux le long des plinthes et joints).
- Éliminer les traces de colle fraîche avec un chiffon humide.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 25°C.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr



NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél: 04 72 10 70 60 - Fax: 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z